

COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2024

Date de convocation : 22 janvier 2024

Membres en exercice : 15
Membres présents : 10

Bruno CARLIER, Dominique CHAMBON, Astrid CONSTANTIN, Francis DEBREY, Emmanuel DEMOUGE, Jean GOUVERNEUR, Linda GUITTET, Nadine LECOMTE, Karine MAUREY, Laurent SUBLARD formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés : Victoire DUFRESNE (avec pouvoir donné à Jean GOUVERNEUR), Antoine FORGAR (avec pouvoir donné à Linda GUITTET), Evelyne HUROT (avec pouvoir donné à Nadine LECOMTE), Anne LANGARD (sans pouvoir), Philippe RUMINY (sans pouvoir).

Membres votants : 10
Membres représentés : 3

Présidence : Francis DEBREY
Secrétaire : Nadine LECOMTE

OBJET : SUBVENTION AU CLUB DE LA CLAIRE FONTAINE 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer au Club de la Claire Fontaine pour l'année 2024 une subvention dont le montant a été déterminé par voie de convention avec un plafond fixé à 1 000 €.

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.

The image shows the official seal of the Commune de Fontaine sous Preaux, which is circular and contains the text 'COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX' and '1870'. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Francis Debrey'.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE
EXEMPLAIRE

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION ***

COLLECTIVITE COMMUNE DE FONTAINE-SOUS-PREAUX PLACE DE LA REPUBLIQUE 76160 FONTAINE-SOUS-PREAUX	DATE ENVOI : 23/01/2024
--	-------------------------

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date)	Observations éventuelles de pré- contrôle de légalité
Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024	Délibération n° 2024/01	
Dépenses Fêtes et Cérémonies à imputer au compte 623	Délibération n° 2024/02	
Taux d'imposition de Fiscalité Directe Locale	Délibération n° 2024/03	
Subvention au Club de la Claire Fontaine 2024	Délibération n° 2024/04	
Attribution de chèques cadeaux aux agents communaux à l'occasion de Noël	Délibération n° 2024/05	
Actualisation du tarif de la vente de bois aux habitants	Délibération n° 2024/06	
Convention de mise à disposition de matériel par la commune de Saint-Martin-du-Vivier	Délibération n° 2024/07	

CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE :

le secrétariat

CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE :

BUREAU DU COURRIER

07 FEV. 2024

**PREFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME**

*** seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture**